

FOCUS

CENTRE DE CONSERVATION DU LOUVRE – CCL

LIÉVIN



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

Centre de conservation

TERRAIN

NO 12

PROPRIETES PARTICULIERES

G R A



MISE AU FOSSE DES Eaux DE
QUISSELEMENT DU CHEMIN NOIR

POSTE DE TRANSFORMATION

LIGNES TELEPHONIQUES SUR PORTEUX BOIS

SOMMAIRE

4 ÉDITO

5 LE SITE D'IMPLANTATION ET SON HISTOIRE

6 LA CITÉ 9 BIS

12 LES AMBITIONS ET LE PROJET DU CENTRE DE CONSERVATION DU LOUVRE

Le CCL parmi les grands gestes
architecturaux qui font le Louvre
Le mot de l'architecte

18 LE CHANTIER

Ambitions durables

23 L'INSCRIPTION DANS LE PAYSAGE

Connexion avec les architectures
signifiantes du territoire

27 LA VIE DES COLLECTIONS

28 LE QUOTIDIEN DU CCL

Des opérations exceptionnelles
avec les partenaires du territoire :
l'exemple du scanner de Neha

31 GLOSSAIRE

32 COUP DE PROJECTEUR MÉTIERS

ÉDITO

Le centre de conservation du Louvre, plus communément appelé CCL, a été inauguré à Liévin en 2019. Il accueille et protège une grande partie des collections du musée du Louvre, en lien avec le Louvre-Lens, situé à proximité. Il est l'un des plus grands centres de conservation d'Europe avec près de 250 000 œuvres entre ses murs. Bâtiment-paysage discret, sécurisé, fonctionnel, technique et écologique, il s'inscrit dans le sillage des grands gestes architecturaux qui ont jalonné l'histoire du Louvre depuis sa création, tout en résonant intimement avec la mémoire du bassin lensois : construit à l'emplacement d'une ancienne cité minière, il participe à la métamorphose du territoire environnant.

Avec le musée du Louvre-Lens et d'autres acteurs, le centre de conservation du Louvre forme un pôle d'excellence et d'innovation dans les domaines de la culture et du patrimoine qui contribue à positionner ce territoire comme véritable laboratoire du développement par la culture. Il est le fer de lance d'une politique ambitieuse portée par l'agglomération qui vise à développer et à structurer la filière des métiers d'art et du patrimoine sur le territoire.

Fermé au public pour assurer la sécurité des collections, le CCL n'en reste pas moins incroyablement vivant : chaque année, des professionnels restaurent et analysent de nombreuses œuvres. Les résultats de leurs travaux sont ensuite partagés avec le plus grand nombre.

La publication que vous tenez entre les mains pourra satisfaire votre curiosité et répondre à vos questions sur les missions du CCL.

Remerciements

Rémi Godderis,
archiviste Maisons & Cités

Directeur

de la publication

Sylvain Robert,
président de la Communauté
d'agglomération de Lens-Liévin

Conception et réalisation

Marie-Lys Marguerite,
directrice déléguée du CCL,
Léa Sauvage,
apprentie chargée de projets
muséologie au CCL,
Valérie De Reu,
chargée de développement
Lens-Liévin Pays d'art et d'histoire

Visuel couverture

Centre de conservation du Louvre
© RSHp+ - Mutabilis /
Photo: Atmosphere La Photo /
Thierry Page

Photos

© musée du Louvre
sauf mention contraire

Conception graphique

d'après DES SIGNES studio Muchir
Desclouds 2018

Impression

Delezenne 2025

ISBN

979-10-95203-24-7

Sylvain Robert,

Président de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin

Christelle Buissette,

Vice-Présidente aux dynamiques culturelles
de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin

Laurence des Cars,

Présidente-directrice du musée du Louvre

LE SITE D'IMPLANTATION ET SON HISTOIRE

1. Le site avant 1958

© Maisons & Cités

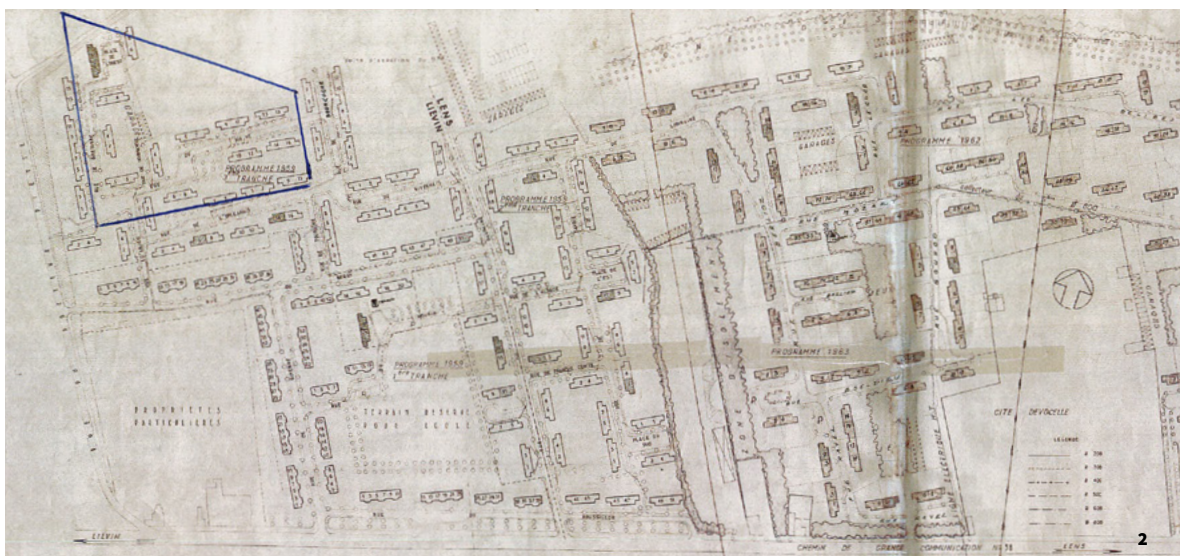
2. Phases de construction

Cité 9 bis et emprise du CCL

© Maisons & Cités

Le terrain sur lequel s'inscrit le centre de conservation (CCL) aujourd'hui a été acheté par la Société des mines de Lens en 1874, et occupé par des jardins ouvriers jusqu'en 1957. Cette utilisation est une illustration de la politique des compagnies des mines et notamment de celle de Lens en faveur du développement du jardinage, sous la conduite du jardinier-chef Arthur Choquet.

Quelques chiffres : en 1930, en plus des 9 200 jardins attenants aux logements, 5 170 jardins ouvriers sont mis à disposition pour l'ensemble de la Société des mines de Lens.



N. B. Dans l'ensemble du document, le centre de conservation du Louvre est dénommé sous l'acronyme CCL.

LA CITÉ 9 BIS

Cité-pilote dans la compréhension de l'évolution de l'habitat minier de l'après Seconde Guerre mondiale, elle constitue la première expérimentation d'adaptation de l'habitat aux parcours de vie.

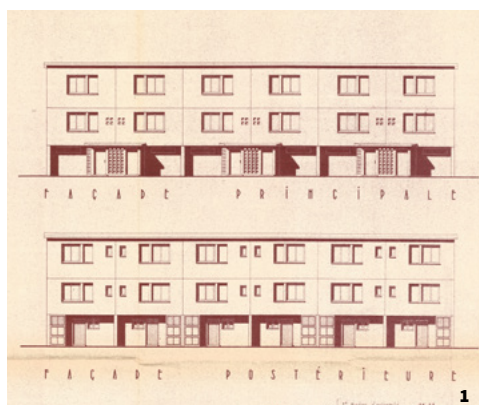
Le CCL est inscrit au cœur de l'ancienne cité 9 bis de la Société des mines de Lens, dont la concession s'étend à l'époque sur une partie de l'actuelle ville de Liévin. Ses 350 logements sont construits entre 1958 et 1963. Sur le plan d'origine, un espace est prévu en cœur de cité pour implanter une école, vraisemblablement non construite par les Houillères du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais (HBNPC), et une coopérative.

L'anecdote insolite

À l'occasion de la préparation du chantier et de l'étude des cadastres, on s'aperçoit que les limites communales de Lens et Liévin se chevauchent sur 24 mètres... Un nouveau découpage cadastral est alors effectué.

La cité 9 bis est initialement conçue comme une cité de Camus hauts (modèle B3). Fin 1957, le permis de construire de la 1^{re} tranche doit être déposé en mairie. L'architecte, Stanislas Tugendresch, souhaite réduire le nombre de logements initialement prévu à 100 au lieu de 112. Les 5 500 logements commandés avec le Camus Génie civil de Lens (CGCL) sont déjà construits, Stanislas Tugendresh fait arrêter les projets pour le reste de la cité. Il faut donc envisager une alternative, un autre modèle de bâtiment.

Cette première phase de construction se singularise par l'ajout d'éléments peints colorant les façades des Camus hauts et de la coopérative.



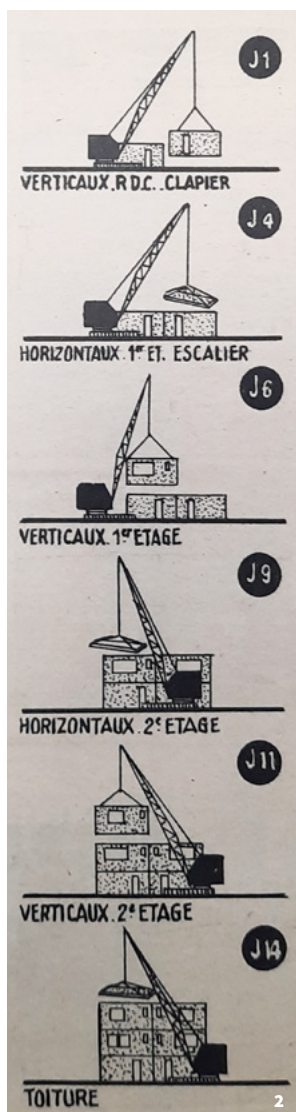
**1. Plan de Camus haut
modèle B3**

© Maisons & Cités

**2. Extrait du magazine
Coups de Pic de Plume,
août 1954**

**3. Panneaux préfabriqués
1953**

© CHML 1FM/58 28 C30 n°3431



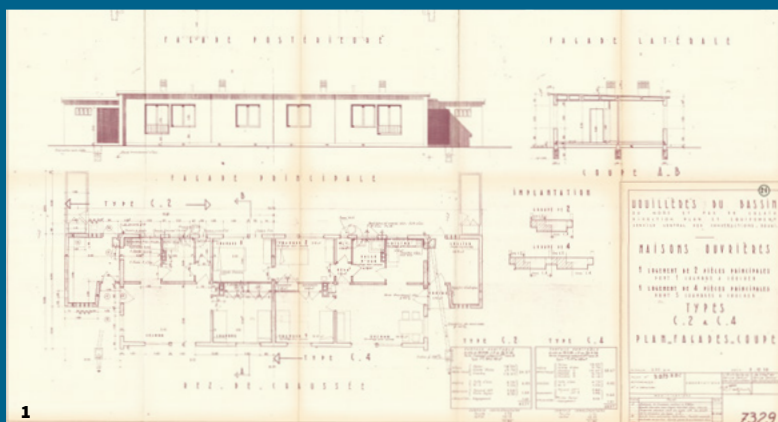
Le procédé Camus

En 1954, de manière à accélérer le processus de construction, les Houillères adoptent le procédé « Camus » du nom de l'ingénieur qui l'a mis au point. Ce procédé utilise des panneaux de béton préfabriqués en usine. Ils sont ensuite assemblés sur le chantier à l'aide de grues. En quatorze jours, des logements sortent de terre.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'urgence de la reconstruction est propice à la mise en œuvre de nouveaux procédés de construction dont la préfabrication. Un ingénieur, originaire de la ville du Havre, Raymond Camus (1911-1980) dépose plusieurs brevets pour des constructions de maisons en béton. Ses premiers chantiers ont lieu au Havre.

Les panneaux préfabriqués sont réalisés à l'avance en usine, ce qui est un progrès à l'époque. Chaque élément conçu ainsi préalablement constitue une face complète de pièce (dimensions, équipements), ils sont ensuite assemblés pour former l'ossature de la maison.

En 1957, au moment où est conçue la cité 9 bis, le CGCL inaugure une nouvelle usine à Courchelettes. Le procédé sera largement exporté dans le monde : en Russie, au Brésil...



Le remplaçant du Camus haut est un logement de type T3 de plain-pied et une variante T2 pour célibataires, couples sans enfants ou pensionnés. Dans la cité 9 bis, les 2^{es} et 3^{es} phases de construction débutent en 1959. Toutes deux utilisent le modèle de Camus bas appelé C2/C4 (T2 et T3), permettant une mixité entre familles nombreuses et retraités (appelés « pensionnés » à l'époque).

L'agrandissement de la cité se poursuit avec des modèles de Camus bas avec une variante de toiture. Le premier modèle dispose d'un système de couverture constitué d'une dalle de béton creuse faisant office de plafond, engendrant des problèmes d'infiltration et de condensation. La dalle de béton est alors remplacée par une charpente bois, recouverte de plaques ondulées, et la pente de la toiture est un peu plus prononcée. Vers 2003, la cité 9 bis est réhabilitée. Pour les Camus avec une toiture en dalle béton, on ne pose pas une couverture en plaques ondulées sur la dalle béton, comme dans d'autres cités, mais un coffrage au-dessus de l'ancienne dalle, permettant d'augmenter la pente de la toiture, des plaques ondulées sont apposées par-dessus.

Les Camus hauts sont détruits au début des années 2000. Les Camus qui se trouvaient sur le site du CCL sont rasés en 2008-2009, ainsi que quelques logements pavillonnaires en bordure de cité.



2a



2b



2c

1. Plan de Camus bas modèle C2/C4

© Maisons & Cités

2. Comparaison des différentes toitures de Camus bas

- a. Type C3 ou C1/C2 non rénové, place de l'Est
 - b. Type C3 ou C2/C4 rénové
 - c. Type C3B ou C2B/C4B reconnaissable au bandeau sur l'avant de la façade
- © Maisons & Cités

3. Extrait de la transcription d'une communication téléphonique de Stanislas Tugendresch

© Maisons & Cités

Communication téléphonique
de M. Tugendresch.

Ramenez à 100 le nombre des logements B³ prévus
au Titre 1^{er} Tranche 3^{ème} au lieu de 112.
Les 12 logements sont reportés au 2^{ème} Tranche mais d'un type
différent.

voir lundi 17 le plan d'implantation, modifications de suite
des pièces du dernier "Permis de construire" qui était prêt.
annule lettre d'envoi à M. Leprieux
M. Couvret prévient de suite.

Leprieux

3

L'ERBM

Le quartier fait l'objet, en 2024, de mesures de rénovation de l'habitat dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM). Ce programme vise prioritairement la réhabilitation du bâti, mais il s'accompagne également d'une volonté de donner une nouvelle capacité à créer et développer des projets et de l'activité, afin que le territoire rayonne à nouveau sur la région dans son ensemble, ainsi qu'au plan national.

En résumé et en actions, le programme de l'ERBM :

- rénover les cités minières
- décarboner le chauffage des bâtiments
- améliorer la santé des habitants
- lutter contre la pauvreté
- épauler la remise à l'emploi
- soutenir l'activité économique
- éclairer l'action publique par la recherche
- valoriser les espaces naturels

PORTRAIT : STANISLAS TUGENDRESCH

Architecte de nationalité polonaise, il est autorisé à exercer en France en 1945. Dans les années qui ont suivi la nationalisation des compagnies et sociétés des mines, les différents groupes d'extraction des HBNPC disposent de leurs propres architectes, qui peuvent concevoir localement des typologies de logements qu'on ne retrouve que dans ces groupes. Stanislas Tugendresch travaille aux Houillères en tant qu'architecte du groupe de Lens. En 1950, il devient l'architecte en chef du service central des constructions, à Douai, et immédiatement, il contrôle l'ensemble des projets de construction. Désormais, les seules typologies de logements autorisées dans le Bassin minier sont celles fournies par son service. C'est aussi lui qui appose sa signature finale pour valider tout nouveau type de logement, ce qui fait qu'à partir de 1950, il devient quasiment le seul architecte mentionné nommément dans le Bassin minier. Petit à petit, son influence finit par s'étendre aux implantations de cités, et non plus seulement aux logements : les plans de la cité 9 bis portent en grande partie sa signature.

En 1954, la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier décide de lancer un programme expérimental de constructions de logements ouvriers en Europe, afin d'harmoniser les procédés de construction à l'échelle européenne. Stanislas Tugendresch fait partie du comité d'architectes qui a établi les plans de ces logements. Il réussit à imposer un des avant-projets non retenus des Camus hauts pour inspirer les logements à produire à l'échelle européenne.

1950
Espace sans construction
© Remonter le temps, IGN



1950

2000

2005

2000-2005
Cité Camus
© Remonter le temps, IGN



● Emplacement
du centre de conservation
du Louvre

◆ Actuelle zone commerciale

2006-2010

Quartier de Camus détruits

© Remonter le temps, IGN



2018

**Chantier du centre
de conservation du Louvre**

© Francis Bocquet / musée du Louvre



2013

2018

2020

2013

Le Louvre-Lens

© Pah / CALL



2020

**Vue aérienne du centre
de conservation du Louvre
et de ses abords**

© Nicolas Watremez / CALL



LES AMBITIONS ET LE PROJET DU CENTRE DE CONSERVATION DU LOUVRE

L'idée de construire un pôle de conservation en dehors de Paris émerge au cours des années 2000, lorsque le Louvre s'interroge sur la vulnérabilité face aux risques de crues de la Seine de ses espaces de réserves, alors situés dans les sous-sols du musée. Les premières évacuations de collections ont lieu dans les années 2010 et les équipes du Louvre travaillent avec d'autres établissements culturels parisiens à un grand projet de centre de conservation des patrimoines à Cergy-Neuville. Mais ce dernier est abandonné en 2013, le Louvre doit alors envisager une autre solution. En avril 2014, la ville de Liévin est retenue pour accueillir le pôle de conservation, un choix motivé par sa proximité avec le Louvre-Lens et ses réserves visitables, mais également par la disponibilité du terrain mais aussi le soutien financier et technique des acteurs territoriaux et européens. Débute alors une phase de programmation menée par Frédéric Ladonne, architecte programmate, en collaboration avec des professionnels de la conservation préventive* du musée du Louvre, qui sert d'assise au recrutement de l'architecte en charge du projet. En 2015, ce projet est remporté par une agence britannique renommée, Rogers Stirk Harbour & Partners (RSHP+), également connue pour avoir travaillé sur la Conservation Wing du British Museum de Londres.

La construction du CCL débute en 2017 et le centre de conservation du Louvre est inauguré le 8 octobre 2019. Sa superficie est de 18 500 m² dont 9 600 m² sont dédiés aux espaces de réserves. Afin de concevoir un bâtiment fonctionnel et stratégique, RSHP+ a travaillé sur des

enjeux majeurs : assurer une excellente conservation des collections dans un espace sécurisé, développer des espaces fonctionnels garantissant une gestion optimale, du stockage, à l'analyse, la restauration et le transport des œuvres, et limiter la consommation énergétique du CCL dans une logique de durabilité. Les réserves ont fait l'objet d'une attention particulière, conçues dans l'objectif d'une stabilité climatique exemplaire en minimisant les variations de température et d'humidité relative qui pourraient mettre en péril les œuvres. À l'image des entreprises de logistique qui émaillent le territoire, les réserves sont organisées avec des mobiliers mobiles, racks*, compactus*, permettant d'optimiser l'espace et l'accès aux collections.

Au-delà de la conservation, le CCL est également un lieu destiné à la restauration* et à l'étude des collections. Il comprend 1 700 m² d'ateliers de restauration, des ateliers logistiques et techniques destinés au conditionnement des œuvres, à la préparation de mobilier et caisses de transport, de salles d'étude et de consultation des collections accueillant des chercheurs et professionnels du monde entier. Le projet vient aussi enrichir l'offre existante en matière d'infrastructures par la proposition d'ateliers de restauration de très grands formats que l'on ne retrouve pas dans d'autres institutions.

1. Esquisse du projet

© Graham Stirk, RSHP+

2. Boulevard des œuvres

© Joas Souza /
musée du Louvre



Le CCL parmi les grands gestes architecturaux qui font le Louvre

Les premiers grands gestes architecturaux sont bien antérieurs à la pyramide de Pei. Ils remontent à différentes phases de transformation du Palais, témoins de son évolution historique et architecturale.

En 1985 et 1986, les fouilles menées par Michel Fleury dans les sous-sols des cours du Louvre révèlent les vestiges de la forteresse de Philippe Auguste (1180-1223), modèle d'architecture militaire médiévale. Au ^{xiv}^e siècle, Charles V (1364-1380) transforme la forteresse en résidence royale en y ajoutant une nouvelle aile. Sous Henri II (1547-1559), le château amorce sa métamorphose en palais Renaissance, avec des façades richement décorées et des ouvertures sur la Cour du Louvre. Viennent ensuite, sous Catherine de Médicis (1559-1589), la galerie du bord de l'eau et le palais des Tuileries qui fut détruit lors de la Commune de 1871. Louis XIV (1643-1715), avant de délaisser le Louvre pour Versailles, agrandit la Cour Carrée et commande la célèbre Colonnade de Perrault. Napoléon ^{1er} fait ériger l'Arc du Carrousel à la gloire des victoires napoléoniennes sous l'influence des arcs romains. Napoléon III, quant à lui, entreprend le chantier du « Nouveau Louvre » ajoutant de nouvelles ailes, et doublant sa superficie, faisant de lui le plus grand bâtisseur du palais.

Aujourd'hui, le Louvre dépasse le seul cadre du Palais, son identité passe également par ses aménagements muséographiques avec la création du département des Arts de l'Islam dont Rudy Ricciotti et Marco Bellini ont dessiné les salles. Elle s'étend, grâce à ses antennes, sur le territoire national avec le musée du Louvre-Lens

créé par l'agence Sanaa, et international avec le Louvre-Abu Dhabi dont l'architecture est signée par Jean Nouvel.

Inspiré par des monuments historiques, RSHP+ s'appuie sur des modèles comme la citadelle du château d'Oléron, un bâtiment paysage semi-enterré dans la lignée des fortifications entreprises par Vauban. Une fonction défensive qui prend sens au CCL dont les audacieux et épais murs en béton armé, évoquant les formes archaïques comme celles des mastabas*, jouent le rôle de coffre-fort.

L'entrée du bâtiment est un autre élément fort de l'architecture du CCL. Se dessinant sous la forme d'une « casquette », la sous-pente en béton armé est tenue par deux poutres en béton de part et d'autre de la voûte. Véritable prouesse architecturale, cette voûte monumentale lie l'extérieur et l'intérieur du bâtiment. Sa forme rigoureuse, sculpturale fait résonance avec les missions du CCL : accueillir, rassembler, protéger. Dans le prolongement de cette entrée, le Boulevard des œuvres est la colonne vertébrale du bâtiment, le traversant dans sa longueur il optimise la circulation des collections. Il est constitué de multiples arcs en béton, leur partie centrale est extrudée* et habillée de fenêtres de verre qui apportent un éclairage zénithal. Cet élément architectural emblématique confère au bâtiment une identité forte.



1

1. Espace de vie

© RSHP+ / Joas Souza

2. Entrée du CCL

© Danica O. Kus



2

Le mot de l'architecte

RSHP+

RSHP+ est un cabinet d'architecture et de design dont le siège est à Londres. Il possède des studios à New York, Paris, Sydney, Shanghai et Shenzhen. Au cours des quatre dernières décennies, depuis l'achèvement du Lloyds Building à Londres, le cabinet est reconnu par les professionnels pour son travail sur une variété de types et d'échelles de bâtiments. Reconnue pour ses projets inclusifs et stimulants, l'approche du cabinet est ancrée dans l'innovation et l'ingéniosité, et guidée par une définition ambitieuse et holistique (l'architecture intègre l'ensemble de son environnement) de la durabilité.

JOHN MCELGUNN, L'UN DES ARCHITECTES DU CCL

John McElgunn, architecte, est directeur principal chez RSHP+ qu'il a rejoint en 2001 avant de devenir directeur-associé en 2016. Il joue un rôle clé dans des projets de bâtiments culturels portés par le cabinet, notamment le British Museum World Conservation and Exhibitions Centre à Londres (présélectionné pour le prix Stirling en 2017) et le CCL à Liévin, en France. Il travaille sur une extension majeure de la British Library à Londres. Son activité se déploie dans différents secteurs et pays, avec des projets en cours à Londres, au Moyen-Orient et aux États-Unis.

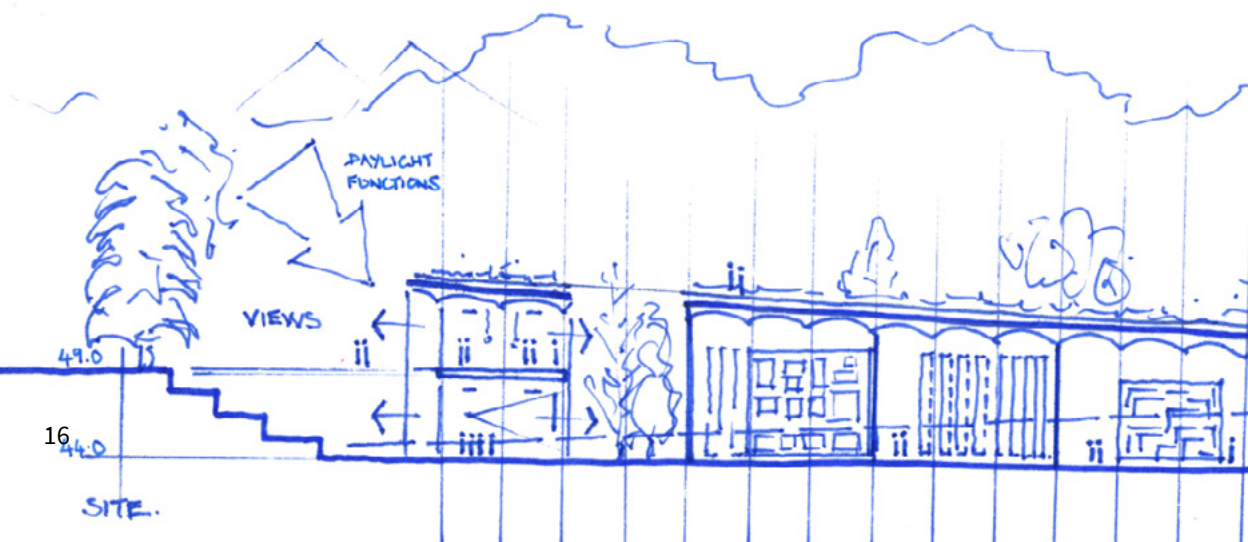
ENTRETIEN AVEC JOHN MCELGUNN

Le bâtiment n'est pas destiné à recevoir du public, comment cela vous a-t-il amené à penser l'architecture de cet établissement ?

Le bâtiment devant rester discret, pour un usage réservé aux professionnels, nous ne voulions pas « signaler » une entrée ou induire la confusion du public arrivant sur le parking et cherchant le musée du Louvre-Lens. Nous avons donc opté pour une entrée monumentale dédiée au personnel et aux visiteurs, mais qui n'invite pas à gravir les escaliers sur le côté nord du site. L'architecture sous-entend que le bâtiment est privé.

Comment avez-vous pensé la fonctionnalité du bâtiment ?

Les besoins fonctionnels du bâtiment sont de permettre le stockage et l'étude des collections en toute sécurité. Nous avons estimé qu'un tel bâtiment devait avoir des lignes simples et épurées avec des « moments » de célébration, c'est-à-dire des espaces paisibles, vastes, lumineux et confortables.



Quels enjeux environnementaux avez-vous pris en compte lors de la conception de ce projet et comment les avez-vous abordés ?

Les principales préoccupations environnementales concernaient la création d'un environnement stable (où la température et l'humidité ne varient pas) pour la collection tout en offrant de beaux espaces éclairés par la lumière du jour pour le personnel.

La collection est hébergée dans un environnement aveugle à la lumière du jour, construit en béton bien isolé, partiellement immergé dans la pente du site, protégé des variations climatiques par la terre et la végétation. Ceci crée une inertie naturelle du bâtiment, renforçant la sobriété du site.

Les ateliers de restauration et le Boulevard des œuvres sont éclairés par la lumière du jour, ce qui crée un excellent environnement de travail. Lorsque la lumière artificielle est nécessaire, elle est fournie par des LED à basse consommation.

Quelle est la motivation ou la signification de cette toiture végétalisée ?

Cette stratégie nous a également permis de manipuler les niveaux du site afin de créer la majeure partie de la nouvelle installation sur un seul niveau.

La toiture végétalisée favorise la biodiversité et prolonge le parc linéaire créé par l'architecte paysagiste Michel Desvigne dans le cadre de la Chaîne des parcs.

Les ateliers de restauration sont situés à l'ouest, avez-vous rencontré des défis particuliers ou des questionnements liés à ce choix d'orientation ?

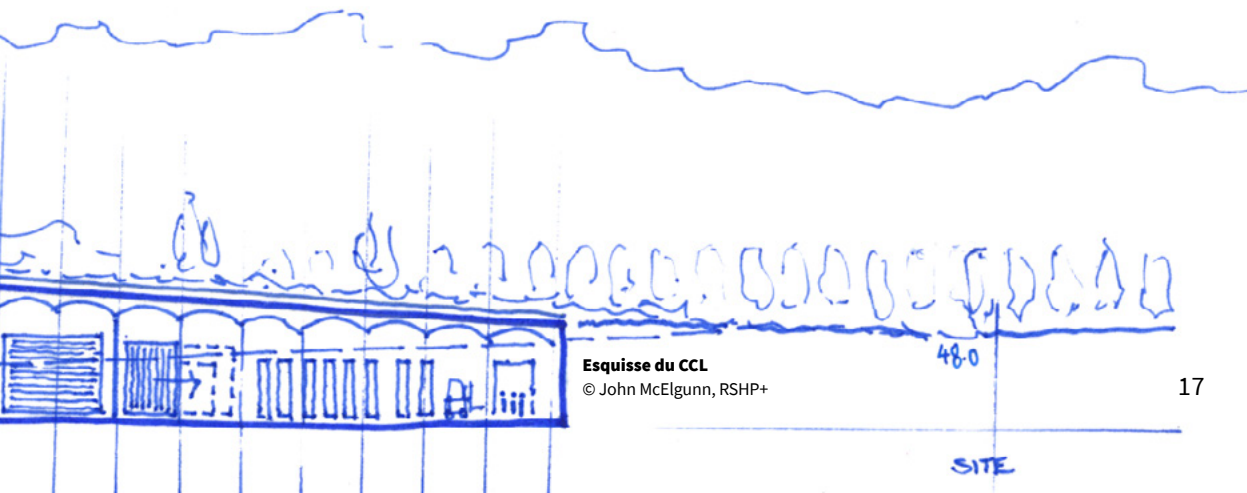
Le défi consistait à contrôler l'éclairage et à éviter le réchauffement des ateliers sous le soleil de la fin de l'été. Pour ce faire, des liens physiques et des systèmes mécaniques ont été mis en place pour contrôler l'environnement. Au fur et à mesure que les arbres du jardin ouest arriveront à maturité, ils apporteront une ombre naturelle supplémentaire.

Pouvez-vous nous expliquer le choix de cette voûte « casquette » à l'entrée du centre de conservation ? Quelles raisons ont guidé ce geste architectural ?

La voûte de l'entrée est une simple extrusion* de l'une des 19 voûtes qui créent l'infrastructure. La voûte 17 enjambe le Boulevard des œuvres. Elle est prolongée par les murs jumeaux en béton, où se trouvent tous les services mécaniques du bâtiment, afin de créer un auvent au-dessus de l'entrée.

D'où provient l'inspiration pour la forme des voûtes ? Est-ce un élément qu'on retrouve dans d'autres architectures ?

L'idée des hauteurs croissantes à l'intérieur du bâtiment est née de notre désir de trouver une solution cohérente aux différentes hauteurs requises dans le cahier des charges pour les réserves. Cela a été demandé pour répondre à la diversité des collections, parfois monumentales, parfois de dimensions minimales. Les structures voûtées sont présentes dans les cryptes et les reliquaires où sont souvent conservés des objets précieux.



Esquisse du CCL

© John McElgunn, RSH+P

Mettant à profit la pente naturelle du terrain, le CCL s'intègre harmonieusement au paysage. Pour préserver le bâtiment des risques de crue ou de remontée de nappe, une étude approfondie du niveau des plus hautes eaux a été menée. Le principal matériau du bâtiment, le béton armé, est choisi pour ses propriétés structurales et fonctionnelles. Sa robustesse garantit une grande inertie thermique et une stabilité climatique, tandis que son effet coupe-feu atteste une plus grande sécurité. Malgré son empreinte carbone élevée à la production, il demeure un matériau durable, réutilisable et adaptable à d'autres usages à long terme. À l'intérieur du bâtiment, la répartition et le regroupement des collections dans les réserves ont été établis selon trois critères majeurs : la cohérence scientifique, l'emprise physique (la taille et le poids) et la sensibilité des collections (organique ou inorganique, histoire de l'œuvre). Dans la réserve des grands formats organiques, les œuvres sont accrochées sur des grilles coulissantes de grandes dimensions, ou positionnées sur des cantilevers*. En réserve de grands formats inorganiques (marbres, pierres, sculptures monumentales), les œuvres sont stockées sur des palettes posées sur des racks* jusqu'à 6 mètres de haut, ou des rayonnages en fonction de leur taille et de leur poids. Grâce à cette organisation, l'empreinte au sol du bâtiment a été réduite de 50 %, maximisant la capacité de stockage des volumes importants en minimisant les aménagements. La manipulation des collections est réalisée à l'aide d'équipements spécialisés tels que des gerbeurs*, des chariots élévateurs à quatre

roues, pour lesquels les équipes du CCL sont formées et certifiées (CACES). En privilégiant une implantation sur un seul niveau, l'architecte a anticipé la minimisation des circulations des œuvres et des interactions entre les espaces. Ces espaces fonctionnels, optimisés, se conforment également aux exigences du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) dans le cadre du Plan de sauvegarde des œuvres*.

Des œuvres gigantesques

Le bâtiment est conçu pour accueillir des œuvres aux dimensions hors normes comme les décors de théâtre monumentaux de Jean-Pierre Allaux. Ces représentations de l'abbaye de Westminster et de la basilique Saint-Pierre de Rome mesurent respectivement 760m² et 700m². Elles sont toutes deux conservées enroulées sur un mandrin* de 19 mètres de long.

PRÉFABRICATION

Le procédé Camus, détaillé page 7, permet la construction de maisons à partir d'éléments réalisés à l'avance en usine. De la même manière, les modules en béton utilisés pour bâtir le CCL sont préfabriqués, puis directement assemblés sur site. Ce mode de construction, à la fois simple, rapide et flexible, permet de réduire le temps de chantier, d'optimiser la main d'œuvre, et d'assurer une meilleure continuité des travaux, même en cas d'intempéries.

- 1. Chantier du CCL**
© Francis Bocquet /
musée du Louvre
2. Chantier du CCL



1. Schéma des couches d'isolation de la toiture

© RSHP+

2. Entrée du CCL

© Danica O. Kus

Particulièrement sensibles aux variations de température et d'humidité relative, les collections peuvent être sujettes à des craquelures, des fendillements, des déformations, l'apparition d'insectes et de moisissures. Afin de garantir la bonne conservation des œuvres, le bâtiment doit maintenir un climat constant, en ayant recours à des installations techniques. Une dizaine de centrales de traitement d'air sont ainsi nécessaires pour climatiser chacune des salles du CCL. Pour contrebalancer la nature énergivore du bâtiment, le Louvre a posé des exigences de sobriété, dès la phase de programme. La dynamique envisagée par le Louvre et la Région est : construire un pôle de conservation durable, enclencher la 3^e révolution industrielle sur le territoire et s'adapter aux exigences du plan d'urbanisme local et aux prescriptions architecturales, urbaines et paysagères. Dès lors, l'agence britannique a cherché à concilier conservation préventive* et sobriété énergétique. Selon le cahier des charges du label Euralens, toute construction nouvelle doit évacuer ses eaux pluviales en milieu naturel. La hauteur des constructions est limitée à 20 mètres au-dessus du sol naturel. Une proportion du terrain doit être réservée à l'implantation d'un cordon boisé. Dans cette logique de durabilité, RSHP+ s'associe à Mutabilis pour la conception des espaces verts. La gestion des eaux est intégrée à la conception paysagère afin d'optimiser la réutilisation pour irriguer la végétation du site et éviter les infiltrations, les eaux de ruissellement sont intégralement récupérées pour le parc environnant. La toiture végétalisée prend part à cet îlot de biodiversité avec une surface de 18 500 m²,

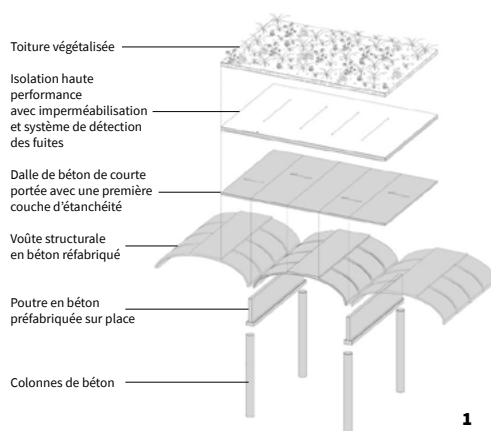
vêtue de près de 27 variétés de plantes qui composent une vaste prairie sèche fleurie, aisée à entretenir. Tout comme le béton, elle a un rôle de tampon climatique entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment. Les énergies renouvelables ont été intégrées notamment la géothermie. Au-delà de la performance du bâtiment, le Louvre développe des usages moins dispendieux en énergies. Le renouvellement d'air et la climatisation ne sont actifs que dans les salles occupées, ce qui permet de réduire de 18% la consommation d'électricité. Les équipes du Louvre travaillent à de nouvelles pratiques professionnelles, plus éco-responsables, comme le recyclage des matériaux de conditionnement et le remplacement de certains matériaux pétrosourcés, par des matériaux biosourcés. Cette dynamique s'ancre dans le plan d'écologie patrimoniale du musée. Le CCL est un modèle inspirant dans la création de nouveaux pôles de conservation, observé par les spécialistes du monde entier.

Euralens

De 2009 à 2025, Euralens est une structure de développement territorial du nord de la France sur un ensemble urbain de près de 650 000 habitants. De gouvernance associative, elle accompagne les transformations urbaines, économiques, écologiques, sociales et culturelles du territoire.

Partager les ressources

Le CCL organise le don et le réemploi de matériaux de conservation et de caisses usagés, au bénéfice du réseau des musées régionaux, mais aussi des associations, établissements et service d'accompagnement par le travail des étudiants.





L'INSCRIPTION DANS LE PAYSAGE

Le CCL s'inscrit dans le schéma de la Chaîne des parcs et vient y répondre à travers son architecture discrète, sa toiture végétalisée, son attention portée aux circulations, en suivant un itinéraire ponctué de grands espaces verts naturels et néo-naturels qui relie les villes d'Avion, Lens et Loos-en-Gohelle en cœur d'agglomération. Depuis la toiture végétalisée du CCL, on aperçoit les éléments patrimoniaux liés à l'exploitation minière : le chevalement du 3 bis, les terrils jumeaux du 11/19 et le stade Bollaert-Delelis.

LA CHAÎNE DES PARCS

Ce projet conçu par le paysagiste Michel Desvigne, prévoit la transformation d'anciennes friches minières en espaces verts, de détente, de loisirs, l'aménagement des terrils et la métamorphose des anciens cavaliers* miniers en voies douces. Il s'inscrit dans la continuité des transformations du territoire depuis l'arrivée du Louvre-Lens.



1. Vue de la toiture
du CCL vers les terrils
jumeaux de Loos-en-Gohelle
2. Chevalement du 3 bis,
dit de Saint-Amé

Connexion avec les architectures signifiantes du territoire



Rares sont les chanceux habilités à monter sur le toit du CCL ou à le survoler. C'est pourtant depuis ces deux points de vue que l'on prend toute la mesure de l'inscription paysagère du bâtiment et sa connexion avec les architectures et éléments paysagers qui dessinent la silhouette urbaine du territoire d'aujourd'hui et de demain. Depuis l'installation du Louvre-Lens, le territoire s'attache à développer l'attractivité de la ville et de l'agglomération tout en assurant une cohérence, une continuité urbaine et paysagère, qui guide spatialement et naturellement le promeneur vers les grands équipements et services du cœur d'agglomération.

QUARTIER DES GARES

En prenant la rue Jean Letienne en direction du Louvre-Lens, le quartier se développe par la construction d'un ensemble de bâtiments alliant logements et bureaux assurant un prolongement esthétique par l'utilisation du blanc, de l'aluminium. Ces choix de matériaux contrastent avec la brique rouge des constructions du xx^e siècle que les réalisations contemporaines permettent de mettre en valeur.



2

QUARTIER BOLLAERT

Depuis la gare, l'accès à ce quartier qui s'étend au pied du stade peut se faire par le square Chochoy, ancienne pépinière des HBNPC, aujourd'hui réaménagée en espace vert pour assurer une liaison douce entre les quartiers. On retrouve dans cette partie de la ville, les équipements sportifs (skate parc, Aqualens, stade Bollaert-Delelis), un équipement culturel (la médiathèque), des services (la maison de santé), des logements. Il s'y développe un véritable espace de vie : un trait d'union entre la ville, la gare, le stade et le musée du Louvre-Lens.

LOUVRE-LENS

Situé sur un ancien site d'extraction de charbon, la fosse 9-9 bis de Lens, le musée-parc est devenu, depuis son inauguration en 2012, une étape incontournable de la découverte de la région et un lieu de rencontre pour les habitants du territoire. Sur le bâtiment, conçu par les architectes japonais Kazuko Sejima et Ryue Nishizawa de l'agence SANAA, de grandes façades vitrées ou en aluminium, reflètent le paysage alentour et les jardins dessinés par Catherine Mosbach.

SIGNAUX PAYSAGERS :

TERRILS 11/19 ET CHEVALEMENTS

Les terrils du 11/19, les plus hauts d'Europe, témoignent de l'exploitation minière, ils sont constitués des résidus d'exploitation de charbon (grès, schiste). Aujourd'hui, ce sont des espaces verts à part entière où se développent une faune et une flore spécifiques. Le chevalement du 3 bis de Lens (bien que situé à Liévin) émerge également au-dessus de la toiture du CCL, il est surmonté d'une représentation d'outils de mineurs le pic et la hache, qu'utilise la Société des mines de Lens comme emblème. Il répond dans l'espace paysager au chevalement du 11 comme une image miroir.

Chaque compagnie utilise un type de chevalement spécifique, on peut apercevoir le 1 bis de Liévin, sa toiture de couverture est ajourée, elle n'est pas surmontée des insignes du mineur...

Ces éléments verticaux, symboles de l'identité paysagère du Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais et véritables repères paysagers, constituent aujourd'hui les marqueurs du renouveau dans un « Paysage culturel évolutif et vivant ».

1. Immeuble Sirius

© Jean-Christophe Hecquet
/ CALL

2. Le Louvre-Lens et son parc

© Jean-Christophe Hecquet
/ CALL



LA VIE DES COLLECTIONS

Le CCL est inauguré le 8 octobre 2019. Après quelques mois de « marche à blanc » pour régler les installations techniques, le déménagement des collections débute. Plus de trois années ont été nécessaires pour déplacer les quelques 250 000 œuvres à Liévin. Le déménagement des collections a été précédé de chantiers des collections. Il s'agit d'une étape décisive pour la préparation du déplacement, pendant laquelle une véritable chaîne de spécialistes se met en place. Chaque objet passe entre les mains d'un restaurateur qui établit son constat d'état sanitaire et réalise les consolidations d'urgences, d'un conservateur qui étudie la pièce, d'un documentaliste qui vérifie la conformité de la base de données, d'un photographe qui prend la photographie d'identité de l'objet. L'œuvre est ensuite prise en charge par un layetier, technicien de conservation ou installateur, qui l'emballe. Le transport, lui aussi, suit des règles spécifiques de confidentialité, mais également de conditions climatiques et de conditionnements adaptés. Pour le déménagement au CCL, les très grands formats de peinture, d'arts graphiques ou de sculpture, ont constitué de véritables défis logistiques.

Une fois installées au CCL, les œuvres continuent d'être étudiées par les équipes du Louvre ou des chercheurs qui viennent parfois de très loin pour les examiner. Les restaurations se poursuivent dans les ateliers du CCL, lesquels ont accueilli plus de 3 000 œuvres entre 2021 et 2025. Enfin, certains objets sortent du CCL pour être présentés en expositions temporaires ou pour rejoindre les salles du musée. D'autres prennent alors leur place. Au CCL, la vie des œuvres se poursuit.

- 1. Le déplacement
d'une œuvre grand format**
- 2. Un installateur rangeant
une œuvre en réserve**

© Julien Vidal /
musée du Louvre

- 3. Une céramique sortie
de son conditionnement**

© Julien Vidal /
musée du Louvre

LE QUOTIDIEN DU CCL

En s'implantant sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, le CCL, reconnu comme pôle d'étude de recherche à l'international, fait rayonner la région en accueillant des professionnels du monde entier. Outre sa participation au réseau international des réserves, le CCL accueille également des chercheurs et des spécialistes qui viennent étudier les collections du Louvre. Enfin, des sessions de formation dédiées aux professionnels du patrimoine sont organisées chaque année, en partenariat avec l'Institut national du patrimoine (INP), l'École du Louvre ou les universités des Hauts-de-France. Afin de s'ancrer pleinement dans la vie du territoire, le CCL a travaillé avec de nombreuses entreprises locales pour la construction et la maintenance du bâtiment comme pour la vie des équipes (plateaux-repas, gestion des déchets...) et la venue des professionnels sur site. Depuis son ouverture, le CCL a collaboré avec plus de 70 entreprises des Hauts-de-France. Dans cette même dynamique, il tisse des liens avec de nombreux musées de la région, en s'inscrivant dans le réseau Musenor et à travers le don de caisses de transport d'œuvres et de matériaux utiles à la conservation des œuvres. Chaque année, le CCL invite les habitants du territoire et des Hauts-de-France à franchir ses portes lors d'événements, comme les Journées européennes du patrimoine (JEP).

Le projet du pôle de conservation s'inscrit dans une triple dynamique voulue par la Région : une dynamique culturelle en lien avec le musée du Louvre-Lens (1), une dynamique économique avec le soutien de pôles d'excellence autour de l'économie culturelle et des métiers d'art (2) et enfin une dynamique environnementale avec une mise en place de la troisième révolution industrielle (3).

Les objectifs sont :

- contribuer au dynamisme des expositions à Lens (1) ;
- prolonger l'expérience des réserves visibles et visitables du Louvre-Lens (1) ;
- créer du lien avec les équipes à travers une programmation culturelle (1) ;
- valoriser et développer les métiers du patrimoine et des musées (2) ;
- favoriser les économies d'énergie (3).



**1. Visite d'une classe
de Liévin, pendant
les Journées européennes
du patrimoine**

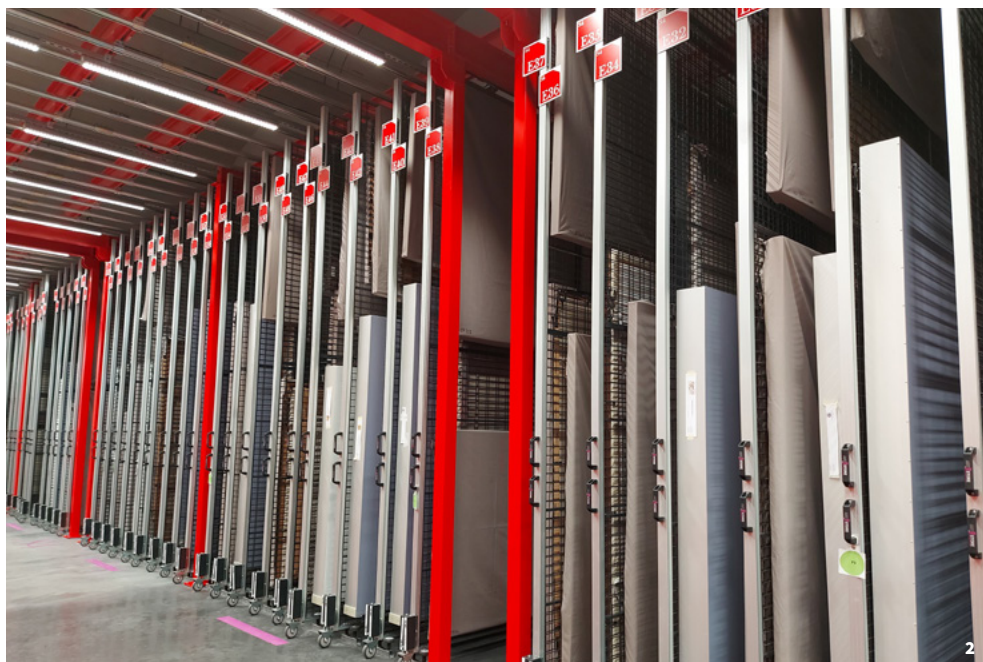
2. Vue d'une réserve

**3. Les installateurs
du CCL en action**

© Julien Vidal /
musée du Louvre

**4. Restauration en cours
d'une icône du Louvre**

© Julien Vidal /
musée du Louvre



2



3



4

Des opérations exceptionnelles avec les partenaires du territoire : l'exemple du scanner de Neha

1. Déplacement de Neha

© Séverine Courbe /

La Voix du Nord

2. Passage de la momie en salle d'imagerie

© Séverine Courbe /

La Voix du Nord

Depuis son ouverture, le CCL a mené plusieurs opérations emblématiques. Fruit d'une collaboration entre le Centre hospitalier de Lens et le Louvre, le scanner de Neha, une momie égyptienne de plus de 2900 ans, en est un témoignage. En septembre 2024, les équipes du département des Antiquités égyptiennes du Louvre, intéressées et désireuses d'apprendre davantage sur l'histoire de Neha, convoient le scribe jusqu'à la salle d'imagerie médicale. Aux côtés des professionnels médicaux, Hélène Guichard, conservatrice, accompagnée des régisseurs et installateurs du CCL, et d'une restauratrice spécialiste des momies, déchiffrent de nouveaux éléments sur l'identité de Neha comme son âge, situé entre 30 et 40 ans, mais également son état post-mortem et la manière dont a été réalisé son embaumement. Ce procédé, utilisé depuis les anciens Égyptiens, permet de préserver le corps d'un défunt en ralentissant, voire en inhibant, le processus naturel de décomposition. Toutes ces informations permettent d'en savoir plus sur l'homme qu'a été Neha et de mieux comprendre son époque. Les résultats de l'étude pourront ainsi nourrir les expositions et publications à venir.

Qui est Neha ?

Neha est scribe et jouit d'une position sociale importante. La momie, qui porte le numéro d'inventaire AF 6550, est toujours conservée dans son cartonnage (sorte d'enveloppe faite de bandes de tissus rigidifiées et peintes) demeuré inviolé.



GLOSSAIRE

Cantilever

Terme anglophone, cantilever signifie suspendu en porte-à-faux, sans hauban. Il s'agit d'un plateau long soutenu par des bras permettant de stocker des éléments très longs.

Cavalier

Voie ferrée destinée au transport du matériel et du charbon.

Compactus

Les rayonnages mobiles, dits compactus, sont des meubles coulissants montés sur rails, offrant une capacité de stockage nettement supérieure à celle des rayonnages fixes ou gondoles.

Conservation curative

Ensemble des actions directement entreprises sur une œuvre qui a pour objectif d'arrêter le processus de détérioration. Ces actions ne sont mises en œuvre que lorsque l'œuvre est menacée par sa fragilité ou sa vitesse de détérioration.

Conservation préventive

Ensemble des mesures mises en place afin de prévenir, d'éviter ou de limiter la dégradation, la détérioration et la perte d'une œuvre dans le futur. Dans le cadre d'une conservation dite préventive, les actions sont indirectes et ne touchent pas les matériaux et la structure de l'œuvre. La conservation préventive prend diverses formes : contrôle de la stabilité du climat, installation de pièges à insectes et rongeurs, constitution d'un plan de sauvegarde des œuvres.

Extrudé / extrusion

Obtenu par extrusion, par écoulement des matières liquides.

Gerbeur

Ce moyen de levage mobile et compact, généralement motorisé, est un intermédiaire entre un transpalette et un chariot élévateur.

Mastaba

Monument funéraire égyptien servant de tombeau aux pharaons et hauts dignitaires dans l'Ancien empire (vers 2700-2180 av. J.-C.). Il est composé d'une structure visible de forme trapézoïdale et d'une infrastructure enfouie menant au caveau et à la chapelle.

Mandrin

Pièce cylindrique servant d'axe à divers rouleaux utilisés en teinture et impression des tissus.

Plan de sauvegarde des œuvres

Document qui oriente les décisions et les actions à entreprendre lors d'une situation d'urgence (feu, inondation, guerre, etc.) afin de garantir la protection et l'intégrité des personnes et des œuvres.

Rack

Meuble de rangement à dimensions normalisées.

Restauration

La restauration a pour mission d'améliorer la compréhension et la lisibilité d'une œuvre par une action directe sur celle-ci : retoucher la peinture, assembler des fragments d'un objet brisé, etc. Cette action n'a lieu que lorsque l'œuvre est détériorée et fragilisée et se fait dans le respect des matériaux qui composent l'œuvre.

COUP DE PROJECTEUR MÉTIER

**Restauration
des pavements médiévaux
de Saint-Martin
d'Hardinghem par
le groupement N.Frenkel.**
Opération commandée
par la DRAC Hauts-de-France

CONSERVATEUR

Le conservateur du patrimoine est chargé de la conservation, de l'étude, de l'enrichissement, de la valorisation et la diffusion des collections dont il a la charge. On recense près de 70 conservateurs au musée du Louvre, tous diplômés de l'Institut national du patrimoine. Spécialistes mondialement reconnus dans leur domaine d'expertise, ils sont chargés de la conservation des collections et de leur étude. Ils réalisent des publications et des expositions. Ils enseignent en histoire de l'art ou en archéologie. Ils définissent les plans de restauration et d'acquisition dans leur domaine. Tout comme pour le restaurateur, il existe plusieurs spécialités dans le métier de conservateur : archéologie, archives, monuments historiques et inventaire, musées, patrimoine scientifique technique et naturel.

CONSERVATEUR-RESTAURATEUR

Le restaurateur diagnostique, traite et restaure les œuvres. Il répare ou restitue l'aspect initial d'une œuvre en conservant ses propriétés physiques et historiques. Les restaurateurs ont chacun une spécialité : Arts du feu (céramique, verre, émail et métal), Arts graphiques et Livres, Arts textiles, Mobilier, Peinture, Photographie et image numérique et Sculpture... Pour intervenir au CCL, sur des opérations d'ampleur, ils forment des groupements réunissant plusieurs spécialistes.

INSTALLATEUR OU MANIPULATEUR D'ŒUVRES D'ART

L'installateur est souvent le binôme du régisseur. Au CCL, il réalise les mouvements d'œuvres. Il manipule des œuvres dans leur mise en réserve, leur accrochage, leur emballage/déballage, leur consultation, leur prise en photographie, etc. Il s'occupe de la gestion matérielle des collections en créant des conditionnements et des caisses de transport. L'installateur utilise de nombreux équipements techniques comme les chariots élévateurs, les transpalette.

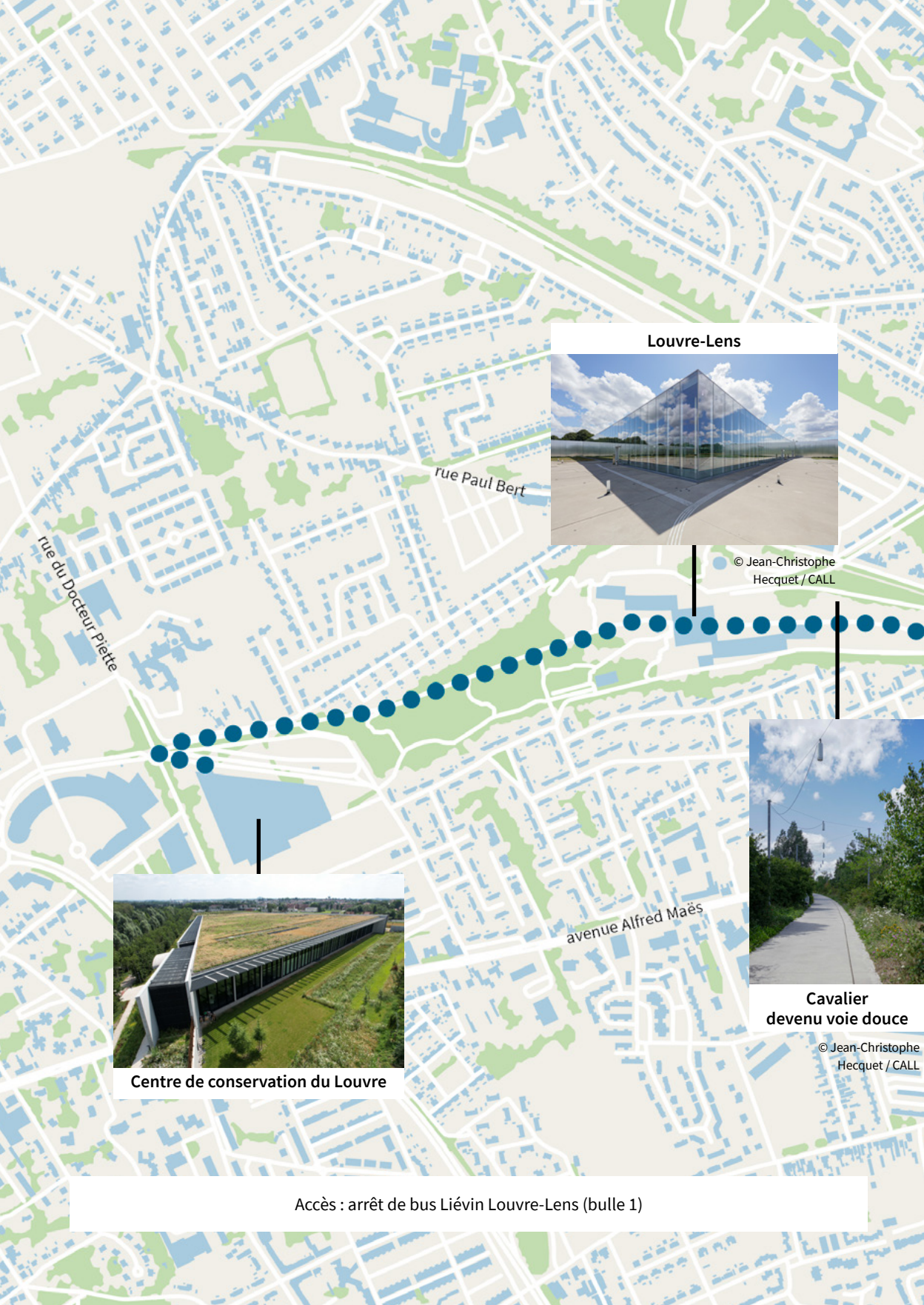
RÉGISSEUR DES COLLECTIONS

Le régisseur participe à la gestion matérielle et administrative des œuvres. Il coordonne les mouvements des collections. Au Louvre, les régisseurs des départements de conservation et les régisseurs du CCL collaborent, notamment pour assurer la traçabilité (la localisation) des objets, la réalisation des mouvements. Les régisseurs du CCL ont en outre en charge le suivi de conservation préventive. Ils travaillent étroitement avec les conservateurs et les installateurs.

RESPONSABLE BÂTIMENT

Le responsable bâtiment est en charge de la gestion de l'entretien et de la maintenance du bâtiment. Il est aussi chargé de superviser des projets de travaux, de construction ou de réhabilitation. Ses missions sont relatives à la sécurité et la sûreté.





Louvre-Lens



© Jean-Christophe
Hecquet / CALL



Centre de conservation du Louvre



**Cavalier
devenu voie douce**

© Jean-Christophe
Hecquet / CALL

Accès : arrêt de bus Liévin Louvre-Lens (bulle 1)

Stade Bollaert-Delelis



© Cardette Ferret

Faculté Jean Perrin



© Matthieu Brard / CALL

avenue du

boulevard Emile Basly

rue Jean Letienne

Aqualens

© Avant-propos, Denis Paillard



Gare

© Sarah Roynette / Lens tourisme



..... Itinéraire par les voies douces, à vélo ou à pied, de la gare
au centre de conservation du Louvre



100 m

« UNE ŒUVRE D'ART DÉTRUITE, C'EST LE PATRIMOINE DE L'HUMANITÉ QUI EST ENTAMÉ, ET C'EST IRREMPLAÇABLE »

Lucie Aubrac (1912-2007), vice-présidente d'honneur de la Fondation de la Résistance

Le pôle Pays d'art

et d'histoire a conçu

cette édition en collaboration avec le Louvre pour vous faire découvrir une architecture emblématique et discrète, écrin d'exception pour des collections qui permettent de comprendre et de raconter le monde.

Le territoire

de la Communauté

d'agglomération

de Lens-Liévin appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire. Ce label est attribué par l'État à des territoires, communes ou regroupements de communes engagés dans une démarche active de sensibilisation au patrimoine à l'architecture, au paysage et à la qualité du cadre de vie.

À proximité

Beauvais, Boulogne-sur-Mer, Calais, Cambrai, Chantilly, Laon, Lille, Noyon, Roubaix, Saint-Quentin, Soissons et Tourcoing bénéficient de l'appellation Ville d'art et d'histoire ; Amiens Métropole, De Senlis à Ermenonville, Pays de Saint-Omer, Ponthieu-Baie de Somme et Santerre-Haute Somme bénéficient de l'appellation Pays d'art et d'histoire.

Pour tout renseignement

Communauté d'agglomération de Lens-Liévin
Pays d'art et d'histoire
21 rue Marcel Sembat BP65
62302 Lens cedex
tel : 03.21.790.790
paysdartetdhistoire@agglo-lenslievin.fr

Toute l'année, Lens Tourisme vous propose des rendez-vous autour de l'Art déco, du patrimoine minier et des sites de la Première Guerre mondiale pour découvrir l'essentiel de la destination en collaboration étroite avec le Pays d'art et d'histoire.



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Communauté d'agglomération
Lens-Liévin



en partenariat avec :

